



Mettre le vivant au travail à la Cité Descartes

Mise au travail du vivant et écologisation des pratiques : définitions

La mise en place de projets urbains connaît actuellement une écologisation de ses pratiques. Les aménagements visent la durabilité en cherchant à perturber le moins possible les écosystèmes dans lesquels ils se déploient. De nouveaux courants se développent en écologie et en urbanisme, qui visent à donner aux concepteurs des clés pour que les processus biodynamiques soutiennent l'aménagement urbain (Clergeau, 2022). Les villes cherchent à composer avec la présence de vivants non-humains et à tenir compte des processus écologiques qui font écosystème.

Ce changement de paradigme engage de nouvelles approches dans la gestion de la nature en ville. Elle fait également l'objet d'une écologisation des pratiques (Ernwein, 2019), en réduisant la dimension artificielle et exotique des espaces de nature en milieux urbains (réduction voire suppression de l'usage de produits phytosanitaires, espèces végétales indigènes et vivaces préférées aux plantes horticoles annuelles et exotiques, etc.). Le développement des connaissances écologiques et du souci du vivant incline les aménageurs à considérer les non-humains comme une force de travail mobilisable dans l'entretien des zones de natures en ville.

Ce numéro analyse la manière dont les acteurs humains considèrent l'activité des non-humains sur le campus de la Cité Descartes. Plusieurs méthodes ont été convoquées : i) 9 entretiens semi-directifs avec des gestionnaires d'espaces verts, ii) observations non-participantes auprès d'une bergère et d'une équipe de jardiniers, iii) analyse lexicale des plaquettes commerciales de deux entreprises de jardinage et d'une entreprise d'éco-pâturage.

Recomposition des frontières anthropologiques du travail

Reconnaître le travail du vivant implique de déparer l'homme du monopole de la catégorie de « travail », qui ne relève plus d'une exclusivité humaine. Il s'agit de reconnaître certaines activités des non-humains comme relevant du travail.

Plusieurs catégories peuvent alors être listées : travail animal (Barua, 2019), végétal (Kazic, 2022), microbien (Krzywoszynska, 2020) ou métabolique (Beldo, 2017). Cette étude cherche à déterminer à quel point les acteurs interrogés considèrent l'activité des non-humains qu'ils côtoient comme relevant du travail.

Le terrain d'études

La Cité Descartes est un Pôle d'Excellence du Grand Paris, créé en 1983 et labellisé en 2012. Elle se présente comme un « démonstrateur de la ville durable » en cherchant à concilier environnement urbain et zones de nature. Les vagues d'aménagement successives que la Cité a connu vont de pair avec une volonté de préservation et de mise en valeur de ses espaces de nature, ce qui en fait un terrain particulièrement intéressant pour l'étude de la mise au travail du vivant. Ce numéro reprend le périmètre d'étude défini par le séminaire du 4 juin 2018 par le Labex Futurs Urbains. Sont ainsi intégrés dans la zone d'étude les espaces forestiers du Bois de la Grange et du Bois de Grâce. J'ai étudié plus particulièrement deux espaces végétaux : les boisements autour du campus et les zones de nature dans la Cité, en portant une attention particulière au travail des jardiniers et à l'entretien du Jardin Pontanique.



Figure 1 : carte des zones d'études sur le campus de la Cité Descartes.

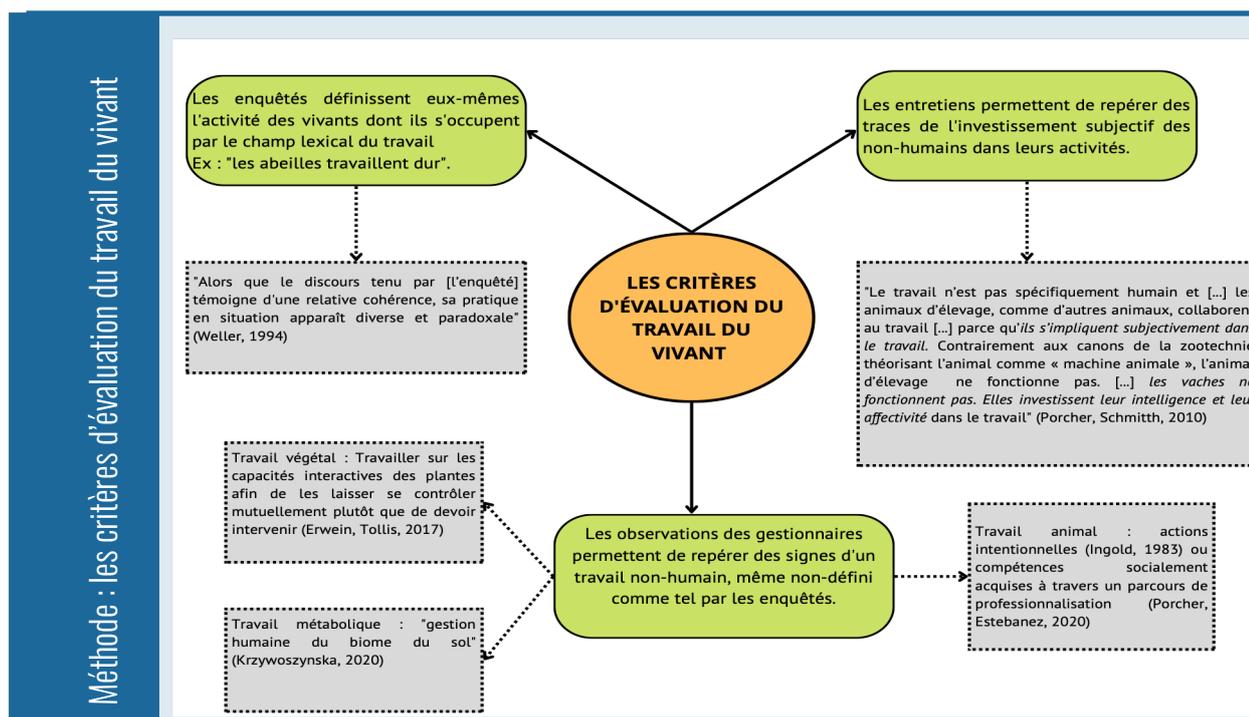


Figure 2 : Schéma des éléments de mesure du travail du vivant

L'éco-pâturage des moutons d'Ouessant



Figure 3 : Zone d'éco-pâturage de la Cité Descartes, photographie personnelle.

Il ressort de l'enquête que, si les moutons sont bien utiles pour la gestion du campus en jouant le rôle de « tondeuse écologique », les acteurs en charge des animaux ne décrivent pas leur activité comme relevant du travail. La plaquette commerciale de l'entreprise d'éco-pâturage ne décrit pas les moutons comme des *acteurs*. Ils apparaissent dépourvus d'agentivité, leur action ne saurait donc être reconnue comme relevant du travail. Leur action est plutôt décrite comme relevant du cours naturel des choses, c'est-à-dire en accord avec un plan de nature (Uexküll, 1956), dans lequel les moutons fonctionnent plus qu'ils ne travaillent. Les deux entretiens avec la bergère révèlent également qu'elle ne raisonne pas en termes de travail pour les moutons. Elle leur accorde une subjectivité, par leurs choix de régime alimentaire, mais elle considère tout de même que les moutons *vivent* sur la parcelle mais *n'y travaillent* pas.

Néanmoins, ces entretiens montrent des indices d'un possible investissement subjectif des moutons dans les tâches qui sont attendues d'eux : il est possible qu'ils cherchent à faciliter le travail de la bergère lors de ses visites, en l'approchant ou au contraire en s'écartant pour la laisser tailler la végétation. Mais ces indices appellent une étude plus étendue dans le temps pour être confirmés.

Le point de vue de l'entreprise sur l'activité des moutons



La fonction écologique

- ✓ Maintien et développement de la biodiversité (animale et végétale)
- ✓ Diminution de votre empreinte carbone
- ✓ Pas d'utilisation de produits phytosanitaires (plan écophyto 2018)
- ✓ Fertilisation naturelle des sols
- ✓ Zéro déchet : la tonte mécanique d'1 ha de pelouse génère 24m³ de déchets par an
- ✓ Zéro bruit
- ✓ Contribue à l'obtention de certifications environnementales (ISO14001, ...)

La fonction sociétale

- ✓ Humanisation du lieu de travail
- ✓ Vecteur de lien social entre les collaborateurs
- ✓ Sites agréables pour les usagers
- ✓ Lieu d'échanges et de découverte
- ✓ Fonction pédagogique
- ✓ Fonction apaisante voire thérapeutique



L'étude de la plaquette commerciale de l'entreprise d'éco-pâturage révèle la même pensée que la bergère : l'activité des moutons n'est pas reconnue comme du travail, elle est plutôt considérée comme une somme de « fonctions » liées aux besoins physiologiques des ovins.

Ainsi, pour les employés de l'entreprise, les moutons ne prennent pas de décisions intentionnelles dans leur entretien de la parcelle, ils réalisent le plan de nature (Uexküll, 1956) propre à cette espèce. Selon cette conception, l'activité des moutons ne peut être considérée comme relevant du travail.

Figure 4 : extrait de la plaquette commerciale de l'entreprise d'éco-pâturage.

Les ruches du bâtiment Bienvenue

L'entretien avec l'apiculteur amateur révèle qu'il décrit bien l'activité des abeilles comme relevant du travail. Les expressions comme « le travail de la ruche », « le travail de construction », « travailler à passer l'hiver » revenaient régulièrement dans la discussion. Il n'applique pas la catégorie de travail uniquement à la fabrication du miel : l'ensemble des activités nécessaires au bon développement de la ruche est décrit comme du travail. De plus, il reconnaît une subjectivité et une intentionnalité aux abeilles dont il s'occupe :

L'abeille a besoin de s'occuper. Si une partie de la colonie n'a plus de quoi s'occuper, une partie des abeilles s'en va, pour créer un essaim ailleurs, et elles laissent de la place aux autres. L'autre possibilité, c'est que la reine ne leur plaise pas, alors elles la tuent et elles créent de nouvelles reines. Et soit elles restent sur place, soit la ruche se vide et tout le monde s'en va en suivant la reine. Elles se disent « Comme on a une nouvelle reine, ici c'était pas terrible, on va se mettre ailleurs ».



Figure 5 : ruches sur le toit du bâtiment Bienvenue. Source : Essentiel n°4, Ophélie Clocet.

Je fais l'hypothèse que cette reconnaissance de l'activité des abeilles comme relevant du travail est permise car ces activités s'apparentent aux activités humaines. L'apiculteur décrit les abeilles tantôt comme des « ouvrières », tantôt comme des « architectes ». Dans son discours, l'apiculteur a humanisé les abeilles à plusieurs reprises, par des expressions ou des comparaisons, ce qui rend possible la reconnaissance de leur activité comme relevant du travail. En cela, la pensée de l'apiculteur diffère radicalement de celle de Marx, pour qui : « L'abeille confond par la structure de ses cellules l'habileté de plus d'un architecte. Mais ce qui distingue dès l'abord le plus mauvais architecte de l'abeille la plus experte, c'est qu'il a construit la cellule dans sa tête avant de la construire dans la ruche » (Marx, 1867).

BeeOmonitoring: Les abeilles comme drones pour collecter des échantillons de pollen sur de grandes surfaces



Ce projet s'inscrit dans la mission DDRS de l'université. Les membres de l'association d'apiculture récoltent le pollen et l'envoient en laboratoire pour qu'il soit analysé, ce qui permet d'obtenir des informations sur les éléments polluants dans la zone.

Il s'agit d'un projet zootechnique dans lequel les abeilles apparaissent comme des machines sophistiquées (« drones ») utiles pour collecter des données. Les humains, en les comparant à des drones, ne reconnaissent donc pas que les abeilles s'investissent subjectivement dans leurs tâches, il est alors difficile de parler de mise au travail.

monitoring

Les espaces de natures entretenus par les jardiniers

Il ressort de l'enquête que l'activité du végétal est perçue de la même manière que celle des moutons d'Ouessant. Les jardiniers ne raisonnent pas en termes de mise au travail du vivant. La croissance du végétal est décrite de manière passive, et l'activité humaine est pensée comme un effort pour exercer un contrôle sur cette croissance et sur l'apparition d'espèces non-tolérées sur le campus :

« Le gazon n'est pas propre, il y a plein des merdes [des mauvaises herbes] dedans, rien que les pissenlits [...]. Et maintenant qu'on ne peut plus traiter, on ne peut plus rien faire contre les mauvaises herbes. »
Jardinier

Les jardiniers travaillent avant tout à *rendre propres* les lieux dont ils ont la charge, par un entretien exclusivement mécanique. Ils entretiennent les zones de nature au tracteur-tondeuse, à la tondeuse, à la tronçonneuse ou à la débroussailleuse. Ainsi, les jardiniers ne considèrent pas les plantes comme des travailleuses, ils ne leur reconnaissent pas de « capacité à *activement* aménager l'espace ou contrôler [leurs] pairs » (Ernwein, 2019). Sur le campus, ils pratiquent uniquement des coupes rases. De leur point de vue, les plantes ne travaillent donc pas à aménager et à entretenir les zones de nature de la Cité Descartes. Le travail est tout entier du côté de l'activité des jardiniers. Leur manière de considérer le végétal n'autorise pas de situation de mise au travail, puisque les plantes ne sont pas perçues comme des « partenaires » avec lesquelles il s'agirait de négocier un accord dans l'usage de l'espace (Kazic, 2022).

Végétal souhaité	Végétal rejeté	Vocabulaire d'opposition au végétal
Gazon pur en tonte rase	Mauvaises herbes (pissenlits, plantain...)	« Les arbres, c'est la guerre, il faut y aller à la tronçonneuse »
Arbre taillé	Arbres et haies de hauteur trop élevée	« Les mauvaises herbes, c'est la hantise »
Bordures de routes et trottoirs nets	Gazon trop haut (environ 10 cm maximum)	« Si je laisse de l'herbe coupée sur les trottoirs, je me fais virer directement, dans la journée ceux qui voient ça vont envoyer un mail pour râler »
Absence de déchets végétaux (herbe coupée, feuilles mortes...)		

Un exemple de possible mise au travail du végétal que j'ai pu observer réside dans la tentative de mise en place d'une prairie fleurie, derrière le bâtiment du bois de l'Étang. Mais ce projet n'a pas fonctionné, comme me l'a expliqué un chef d'une équipe de



jardiniers, en raison d'un manque d'apport en eau. Un tel aménagement aurait pu être considéré comme relevant du travail, dans la mesure où cette zone aurait connu un fauchage tardif qui aurait permis aux jardiniers d'économiser leur propre travail, tout en utilisant la croissance du végétal pour

aménager activement un espace. Une nouvelle tentative devrait avoir lieu l'année prochaine.

« Une prairie fleurie, ça nous enlève du travail, on ne fait que faucher deux fois par an, c'est plus simple pour nous »
Chef d'une équipe de jardiniers

Figure 7 : Tonte rase mécanique pratiquée sur la Cité Descartes, photographie personnelle.

La forêt : une gestion douce sans mise au travail

Il ressort de l'entretien avec la technicienne forestière que le travail est tout entier placé du côté des humains. Bien que l'AEV pratique une gestion douce (tonte espacée, traitement en futaies irrégulières...) le vocabulaire du travail s'applique uniquement aux activités humaines. Plusieurs éléments indiquent la mise en place d'une biopolitique (au sens de gouvernance des vivants) dans la forêt, mais qui ne se traduit pas par une mise au travail des non-humains. Par exemple, des populations de mésanges charbonnières sont favorisées, par l'installation de nichoirs, pour contrôler la progression de la chenille processionnaire, sans que la forestière ne décrive l'action des mésanges comme relevant du travail : « on sait que la mésange a un impact sur les processionnaires. [...] elle va forcément réduire la population de processionnaires ». Ici, la forestière ne reconnaît pas d'agentivité, de prise de décision autonome, chez les mésanges. Leur action semble à nouveau relever du « cours naturel des choses », que les humains agencent pour en tirer une utilité. Mais une telle activité peut néanmoins être considérée comme relevant du « travail biopolitique (Ernwein, Tollis, 2017) dans la mesure où des compétences non-humaines sont utilisées (ici la prédation des mésanges) pour faire vivre et mourir d'autres vivants.



Figure 8 : vue satellite des boisements autour du campus.

« En termes de gestion sylvicole, on est sur un traitement en futaies irrégulières, on ne fait plus du tout de coupe rase. On a différents stades de vie de l'arbre, et différentes essences sur une même parcelle forestière. C'est un système de récolte, on travaille à la tige et au cas par cas. »
Technicienne forestière de l'AEV.

La fonction productive de la forêt

La fonction productive de la forêt, qui fournit des ressources en bois pour divers usages (chauffage, meubles), est considérée comme un laisser-faire du « plan de la nature », dans lequel seuls les humains travaillent pour obtenir ces ressources. Les expressions comme « à un instant T, on estime qu'on peut aller récolter certains arbres », « le particulier vient débiter, tronçonner et charger son bois » montrent que la croissance des arbres – leur travail organique, n'est pas reconnue par les forestiers comme relevant du travail. Une telle activité pourrait être considérée comme telle, puisque les forestiers œuvrent à contrôler les « rythmes métaboliques » en mettant en place des « temps de rotation » (Barua, 2019) pour que les humains profitent de la plus-value liée au développement des végétaux. Mais, du point de vue de la forestière, seuls les humains réalisent un travail dans l'espace des boisements.



L'AEV (Agence des Espaces Verts d'Île-de-France) est un établissement public régional fondé en 1976, qui a pour but de mettre en œuvre la politique régionale en matière d'espaces verts, de forêts et de promenades, mais aussi de coordonner les

actions de la Région avec celles de l'État et de ses établissements publics.

[Source : code général des collectivités locales, article L.4 413-2]



Figure 9 : chemin de promenade du Bois de l'Étang, photographie personnelle.

Le Jardin Pontanique : cohabitation et collaboration

Le Jardin Pontanique est un jardin potager créé en 2012 par une enseignante de l'École des Ponts ParisTech. Il se compose de deux parcelles de plantes annuelles, et de plusieurs petites parcelles gérées en permaculture, des arbres fruitiers en bordent le côté. J'ai réalisé un long entretien avec cette enseignante. Il ressort de l'entretien qu'elle ne raisonne pas non plus en termes de « mise au travail du vivant ». En revanche, ce jardin est pensé pour être un espace de cohabitation et de collaboration entre les vivants. Chaque être vivant y a sa place, les « nuisibles » y sont tolérés et les plantes qui y croissent sont pensées pour s'aider mutuellement dans leur croissance. Par exemple, l'enseignante a réservé une parcelle aux « Trois Sœurs » (maïs, haricots, courges), qui entretiennent des relations symbiotiques dans leur utilisation de l'azote présent dans le sol. Ce jardin repose donc sur le principe d'une « agriculture des relations » (Kazic, 2022), en construisant le jardin comme un espace de cohabitation inter-espèces. Un tel dispositif peut difficilement être qualifié de « mise au travail du vivant », l'enseignante ne raisonne pas en termes de travail. Elle mobilise en revanche ses connaissances pour créer un espace dans lequel les facultés des plantes sont associées afin d'entraîner des conditions bénéfiques d'interdéveloppement des espèces présentes dans le Jardin Pontanique.

Face à la marginalité de la mise au travail du vivant sur le campus, je me suis intéressé à d'autres formes de relations entre les humains et les non-humains.



Figures 10 et 11 : le Jardin Pontanique. photographies personnelles



Le vivant comme support pédagogique

La Cité Descartes est majoritairement un lieu de formation d'étudiants. Or, cette enquête révèle que le vivant est utilisé comme support pédagogique sur le campus. A lieu sur le campus une utilisation écopédagogique de la nature par les enseignants. La professeure à l'origine de la création du Jardin Pontanique s'appuie sur cet espace pour construire des cours de langues, un autre enseignant intègre ces espaces verts à ses cours sur les oiseaux, par un travail d'identification. L'année prochaine, les ruches du bâtiment Bienvenue soutiendront une Unité d'Enseignement « Apiculture », qui aura vocation à former les étudiants au travail avec les ruches. Cette unité sera validée par un examen théorique de connaissances et par épreuves pratiques : identifier la reine, reconnaître les couvains...

Ces pratiques révèlent une volonté politique d'« ouverture à l'autre » (Cavin, Granjou, 2022), c'est-à-dire aux non-humains, pour « transcender la vision anthropocentrique du monde » (Chen, Bu, 2019). Ces modes d'enseignement s'inscrivent donc dans le développement plus large d'une écologie urbaine, en cherchant à analyser et à remettre en question la place des non-humains dans des milieux anthropisés.

Pour conclure

Cette enquête révèle que la mise au travail du vivant s'avère marginale sur le campus de la Cité Descartes. Les enquêtés raisonnent globalement peu en ces termes et les modes de gestion appliqués aux espaces de nature demeurent traditionnels. Les moutons et les abeilles du campus restent perçus comme des êtres vivants qui *fonctionnent* mais ne *travaillent* pas. Ils appliquent surtout la catégorie de « travail » à leurs propres activités. Il en résulte, selon les enquêtés, que ces espèces ne sont pas mises au travail puisqu'elles ne font qu'appliquer les règles biologiques qui régissent leur existence. Elles ne sont donc pas dotées d'agentivité du point de vue de leurs gestionnaires, elles ne prennent pas de décision dans les activités qui sont attendues d'elles. Ces animaux s'inscrivent davantage dans des projets zootechniques que l'humain organise et contrôle de bout en bout.

L'appréhension du végétal à la Cité Descartes s'inscrit dans une perspective similaire. En amont de l'entretien des espaces verts, les gestionnaires perçoivent les zones de nature tantôt comme des milieux à contrôler, tantôt comme des zones à préserver. Mais ces deux postures confèrent aux humains l'exclusivité de la décision de ce que *doit être* la nature urbaine sur le campus. Il en va de même pour les pratiques concrètes d'entretien réalisées par les jardiniers, qui se perçoivent comme pris dans une lutte contre la croissance du vivant. Ils doivent maîtriser le caractère sauvage des espaces verts pour les transformer en zones de « culture », c'est-à-dire en faire une nature contrôlée.

La posture de l'humain maître et possesseur de la nature apparaît dominante chez les gestionnaires de la Cité Descartes, ce qui ne laisse que peu de place pour une éventuelle mise au travail des non-humains.

La Cité Descartes : un environnement
peu propice à la reconnaissance du
travail non-humain ?

Enfin, il est possible que la Cité Descartes constitue un terrain peu propice à la reconnaissance du travail du vivant. Elle est un pôle d'excellence du Grand Paris, une pépinière d'entreprises et un important campus d'établissements d'enseignement supérieur. Dès lors, sa gestion paraît principalement régie par la volonté de contrôle dans l'entretien de ses espaces de nature. Il semble alors difficile, du point de vue des aménageurs, de faire place à la spontanéité d'existence des autres êtres vivants, en pratiquant une forme de laisser-faire dans la gestion des animaux et des espaces végétaux du campus. La maîtrise de l'espace apparaît toujours de mise, et une telle conception de l'aménagement des espaces de nature s'oppose par définition à la mise au travail du vivant, en refusant d'accorder une part d'autonomie aux non-humains dans leurs existences.

Ressources bibliographiques

- BARUA, Maan, "Animating capital: work, commodities, circulation", *Progress in Human Geography*, 43(44), 650-669, 2019. <https://doi.org/10.1177/0309132518819057>
- BELDO, Les, "Metabolic Labor: Broiler Chickens and the Exploitation of Vitality", *Environmental Humanities*, 2017. <https://doi.org/10.1215/22011919-3829154>
- CHEN, Hongyan & BU Yuhua, "Anthropocosmic vision, time, and nature: Reconnecting humanity and nature", *Educational Philosophy and Theory*, 51:11, 1130-1140, 2019. DOI: 10.1080/00131857.2018.1564660
- CLERGEAU, Philippe (dir.), *Urbanisme et biodiversité. Vers un paysage vivant structurant le projet urbain*, Coll. « Écologies urbaines », Paris, Apogée, 2022.
- ERNWEIN, Marion, *Les natures de la ville néolibérale. Une écologie politique du végétal urbain*, Grenoble, UGA Éditions, Coll. « Écotopiques », 2019.
- ERNWEIN, Marion, TOLLIS, Claire, « Produire la ville vivante : le travail des citoyens et des non-humains », *L'Information géographique*, 2017/3 (Vol. 81), p. 13-31. <https://www.cairn.info/revue-l-information-geographique-2017-3-page-13.htm>
- GRANJOU, Céline (dir.), SALOMON CALVIN, Joëlle, *Quand l'écologie s'urbanise*, Grenoble, UGA Éditions, 2021.
- INGOLD, Tim, « The Architect and the Bee: Reflections on the Work of Animals and Men." *Man* 18, no. 1 (1983): 1-20. <https://doi.org/10.2307/2801762>
- KAZIC, Dusan, *Quand les plantes n'en font qu'à leur tête. Concevoir un monde sans production ni économie*, Paris, La Découverte, Coll. « Les Empêcheurs de penser en rond », p. 11-29, 2022. <https://www.cairn.info/-9782359252125-page-11.htm>
- KRZYWOSZYNSKA, Anna, "Nonhuman Labor and the Making of Resources: Making Soils a Ressource through Microbial Labor", *Environmental Humanities*, 2020. <https://doi.org/10.1215/22011919-8142319>
- MARX, Karl, *Le Capital*, tome 1, livre 1, 3^e section, Éditions sociales, 1983.
- PORCHER, Jocelyne, ESTEBANEZ, Jean, *Animal Labor*, Coll. "Human-Aniaml Studies", Transcript, 2020.
- PORCHER, Jocelyne, SCHMITT, Tiphaine, « Les vaches collaborent-elles au travail ? Une question de sociologie », *Revue du MAUSS*, 2010/1 (n°35), p. 235-261. <https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2010-1-page-235.htm>
- UEXKÜLL, Jakob von, *Milieu animal et milieu humain*, Coll. « Bibliothèque Rivages », Éditions Payot & Rivages, [1956], 2010.
- WELLER, Jean-Marc, « Le mensonge d'Ernest Cigare : Problèmes épistémologiques et méthodologiques à propos de l'identité », *Sociologie du travail*, n°1, p. 25-42, 1994. <https://doi.org/10.3406/sotra.1994.2155>

Note : Ce document consiste en une version abrégée d'un mémoire de master : Lazare Duval, *Mettre le vivant au travail. Le cas de la Cité Descartes, Champs-sur-Marne*, ENS de Lyon et Université Gustave Eiffel, 2022.



Groupe Transversal Natures Urbaines, 2022

Réalisation : Lazare Duval, Conception : Ophélie Templier
Crédits photo / figures : Lazare Duval, Ophélie Clochet (figure 5)

natures
URbaines
GROUPE TRANSVERSAL

Coordination scientifique :

Ana Cristina Torres Valdivieso, LAB'URBA
ana-cristina.torres@u-pec.fr

Jean Estebanez, LAB'URBA
jean.estebanez@u-pec.fr